

MATERIEL

SALLE :	1 salle de 24 aires de jeu réglementaires ou deux salles proches regroupant les 24 aires de jeu (selon directives du JA principal)
TABLES :	24 Tables de même couleur 24 Filets + rechanges
ARBITRAGE :	24 Marqueurs en bon état 24 Tables d'arbitrage 48 corbeilles 48 chaises Tables et chaises pour juge arbitrage
SEPARATIONS :	250 mètres de séparations 48 chaises pour conseillers
DIVERS :	SONORISATION obligatoire et prises électriques pour Table JA 1 PODIUM PANNEAU d'affichage ECLAIRAGE 500 Lux préconisé sans faux jours

HUMAIN et FINANCIER

ARBITRAGE :	24 et 28 arbitres régionaux pris en charge par la ligue. 1 JA2 principal + 1 JA2 (spidman) + 1 JA2 ou autre pour gérer les plaquettes (+ 1 JA2 si 2 salles) nommés et pris en charge par ligue. Prestations : 50 € / journée JA principal, 30€ par adjoint + panier repas. Les repas des JA devront être facturés à prix coûtant pour une valeur maximum de 8 € et pour une qualité et quantité justifiée Une indemnité liée au montage/démontage de 8 € par table sera versée à l'organisateur par la Ligue Aucun remboursement de la Ligue pour frais administratifs (Téléphone, timbres, feuilles de matchs, photocopies, divers...). Le JA principal devra gérer la facture d'organisation, joindre les NDF de la table des juges arbitres, le tout à envoyer à la Ligue pour remboursements.
--------------------	--

BUFFET-BUVETTE : La ou les salles doivent impérativement être pourvues de buffets – buvettes Suffisamment approvisionnés à un prix raisonnable.

OBLIGATIONS : Gestion de la compétition obligatoirement sur SPIDD, les remontées de fichiers seront impérativement réalisées dans les deux jours suivants l'épreuve.

REMBOURSEMENT LIGUE :

Seules les notes de frais remplies fournies par la ligue seront traitées. La feuille d'émargement signée des juges arbitres et adjoints est exigée. Le dossier financier et le rapport du JA sont à retourner dans le mois suivant la compétition pour un remboursement effectif.